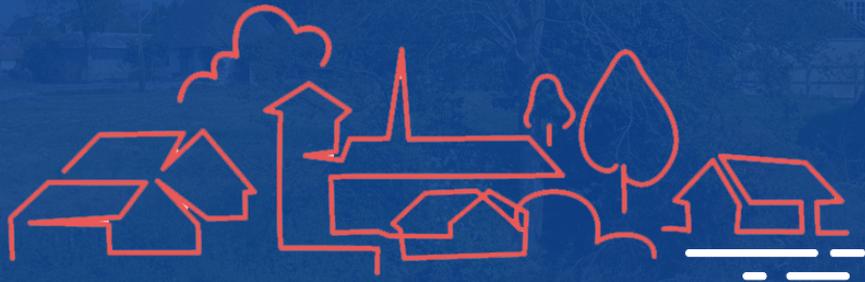




La lettre d'information



Petites villes *de demain*

Vendredi 27 octobre 2023, n°2





Sommaire



C'est quoi Petites Villes de Demain ?.....3



Les accompagnements Petites Villes de Demain pour nos communes4



Chiffres clés du programme.....6



Des élus accompagnés pour mener leur projet

Un accès facile aux démarches de la vie quotidienne

Des citoyens en capacité d'agir



C'est quoi PVD ?

C'est une chance qui permet de disposer d'appuis techniques pour mener à bien les projets territoriaux qui vont améliorer votre quotidien sur des thématiques variées : mobilités, commerces, habitat, etc.

Petites Villes de Demain vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentours, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et engagées dans la transition écologique.

Le programme a pour objectif de renforcer les moyens des élus des villes de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité et de leurs intercommunalités pour bâtir et concrétiser leurs projets de territoire, tout au long de leur mandat, jusqu'à 2026.

C'est un programme national avec une déclinaison locale.

Un programme



Pour renforcer les moyens des élus des villes de 20 000 habitants et de leurs intercommunalités.



Pour bâtir et concrétiser leurs projets de territoire, jusqu'à 2026.

Cambremer, Livarot-Pays d'Auge, Mézidon Vallée-d'Auge, Orbec et Saint-Pierre-en-Auge de l'Agglomération Lisieux Normandie font partie des 1 600 communes bénéficiant de ce programme.



3Md€
alloués



+1 600
communes



2
chargées
de projet

Mézidon
Vallée d'Auge

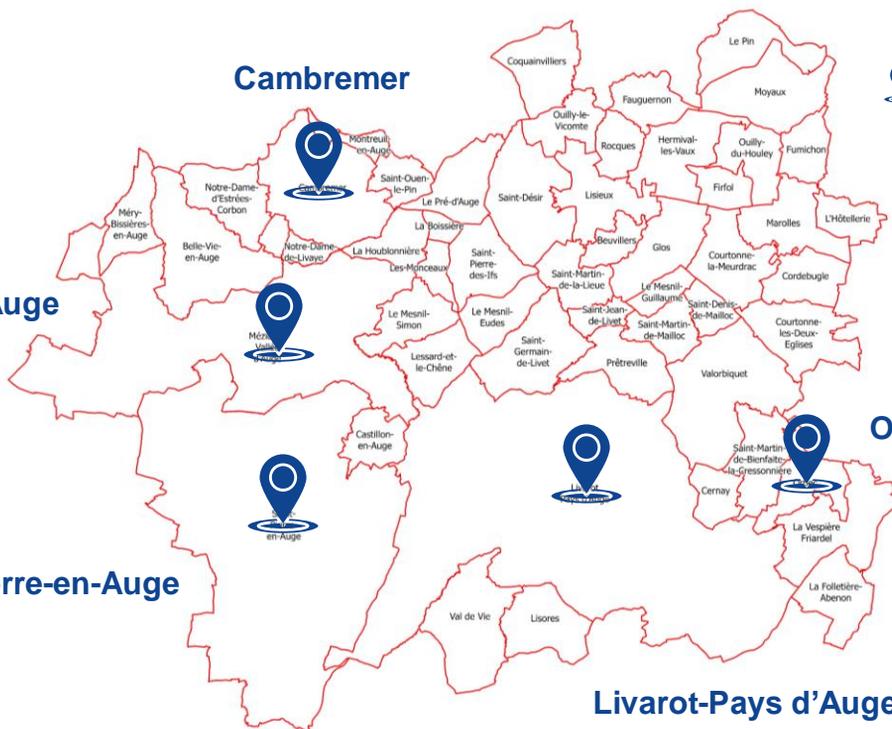
Cambremer

Saint-Pierre-en-Auge

Livarot-Pays d'Auge



Communes
accompagnées
par le programme
Petites Villes de
Demain



0 1,25 2,5 5 7,5 10 Kilomètres



Communauté d'Agglomération de Lisieux Normandie



Le Cambremer de demain, retour sur l'étude stratégique

Après 8 mois de travail collaboratif entre habitants, élus et partenaires, Cambremer a présenté en réunion publique le 4 juillet dernier les conclusions de son étude stratégique. Pour rappel, la commune et la Communauté d'Agglomération ont lancé en octobre 2022, avec l'Etablissement Public Foncier de Normandie, une étude d'identification des facteurs d'attractivité de Cambremer. L'étude avait pour vocation de définir de manière concertée un plan guide pour le réaménagement du bourg avec des actions à mener pour les prochaines années. Plusieurs temps forts avec les habitants ont été organisés tout au long de l'étude afin de proposer une ligne directrice en accord avec les besoins du territoire. Cette démarche a mis en évidence qu'un travail sur les mobilités



(circulation routière, déplacements sécurisés des piétons et vélos, stationnement...), sur la qualité des espaces publics et lieux de rencontre devait être mené. De plus, une vision stratégique de Cambremer a été établie en s'appuyant sur 3 axes forts : conforter l'offre de logements à destination de tous les ménages ; valoriser les usages de centralité du bourg et répondre aux besoins quotidiens des habitants ; impulser une dynamique de rénovation énergétique des bâtiments publics et des logements et de prise en compte de la biodiversité dans les aménagements publics. Il s'agit maintenant pour les élus de prioriser les actions à mener pour les années à venir. Les conclusions de l'étude sont disponibles sur le [site internet de Cambremer](#).



Suppression d'îlots d'habitat insalubre en centre-bourg



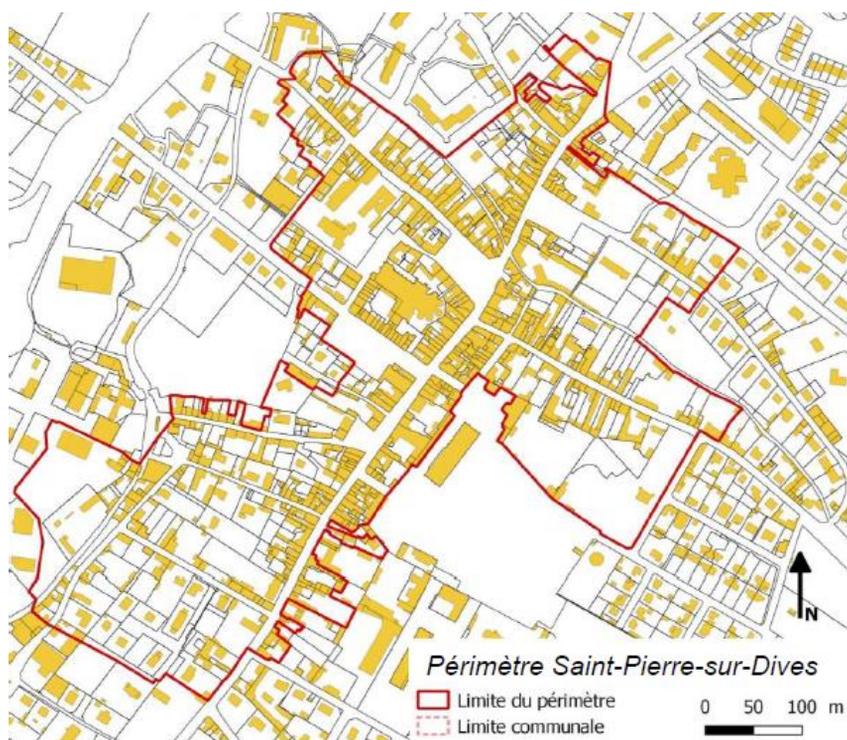
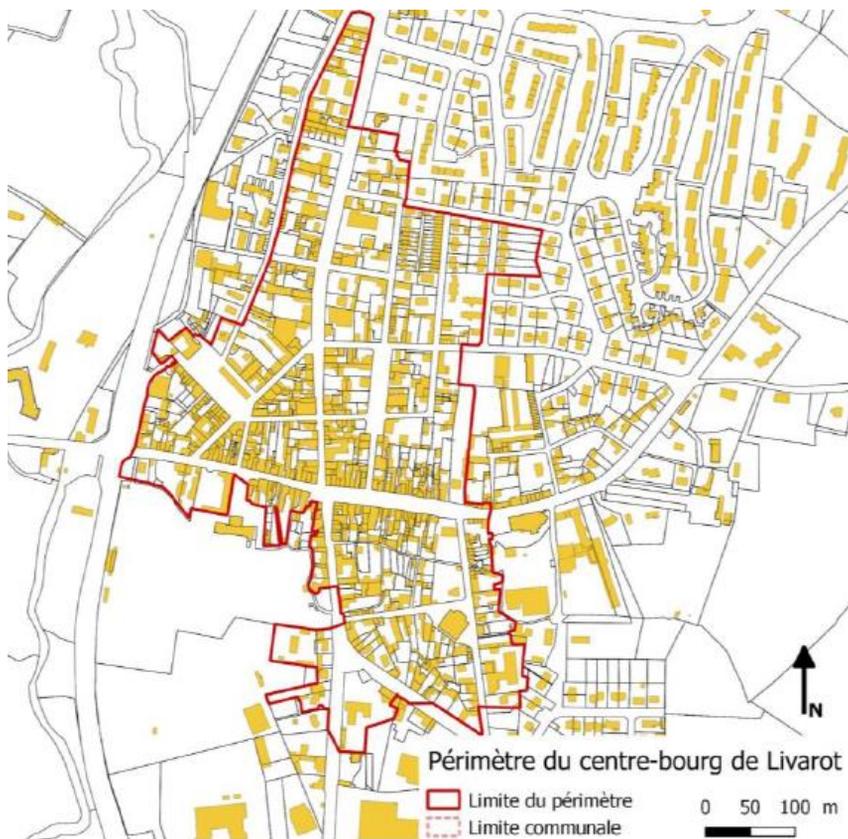
Depuis 2014, Orbec travaille à la mutation du centre-bourg pour améliorer l'expérience des habitants, des commerçants et des visiteurs. L'habitat, maillon essentiel pour l'attractivité d'un bourg, est un enjeu dont la compétence incombe à la Communauté d'Agglomération. Après une phase d'étude approfondie, trois îlots ont été identifiés pour bénéficier du dispositif de Résorption de l'Habitat Insalubre (RHI) : le 26/28 rue Grande, le 5/7 rue de l'Aigle et le 2/4 rue de l'Aigle. Ces habitations vacantes présentent un état de dégradation avancé et menacent la sécurité de l'espace public et des bâtiments voisins. Dans un premier temps, les îlots ont été sécurisés par arrêtés municipaux. Pour le deuxième temps du dispositif, l'Agglomération, la Ville et l'Etat, accompagnés de sociétés spécialisées, ont travaillé conjointement sur la programmation des travaux dont les détails ont été exposés en réunion publique le 29 septembre 2023. Tous les bâtiments seront confortés durablement pour retrouver des bases saines sur lesquelles de nouvelles habitations pourront voir le jour. Certains éléments trop endommagés nécessiteront des travaux de démolition. A terme, environ dix logements seront reconstruits au cœur du centre historique.

La Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie, en partenariat avec les communes de Livarot-Pays d'Auge et Saint-Pierre-en-Auge ainsi que l'Etat et l'Agence Nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH), œuvre depuis 1 an déjà à l'amélioration de l'habitat privé via l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat en Renouvellement Urbain (OPAH-RU).

Ce dispositif vise à accompagner gratuitement les propriétaires (occupants ou bailleurs) dans l'amélioration de leurs biens situés en centres-bourgs (Livarot et Saint-Pierre-sur-Dives).

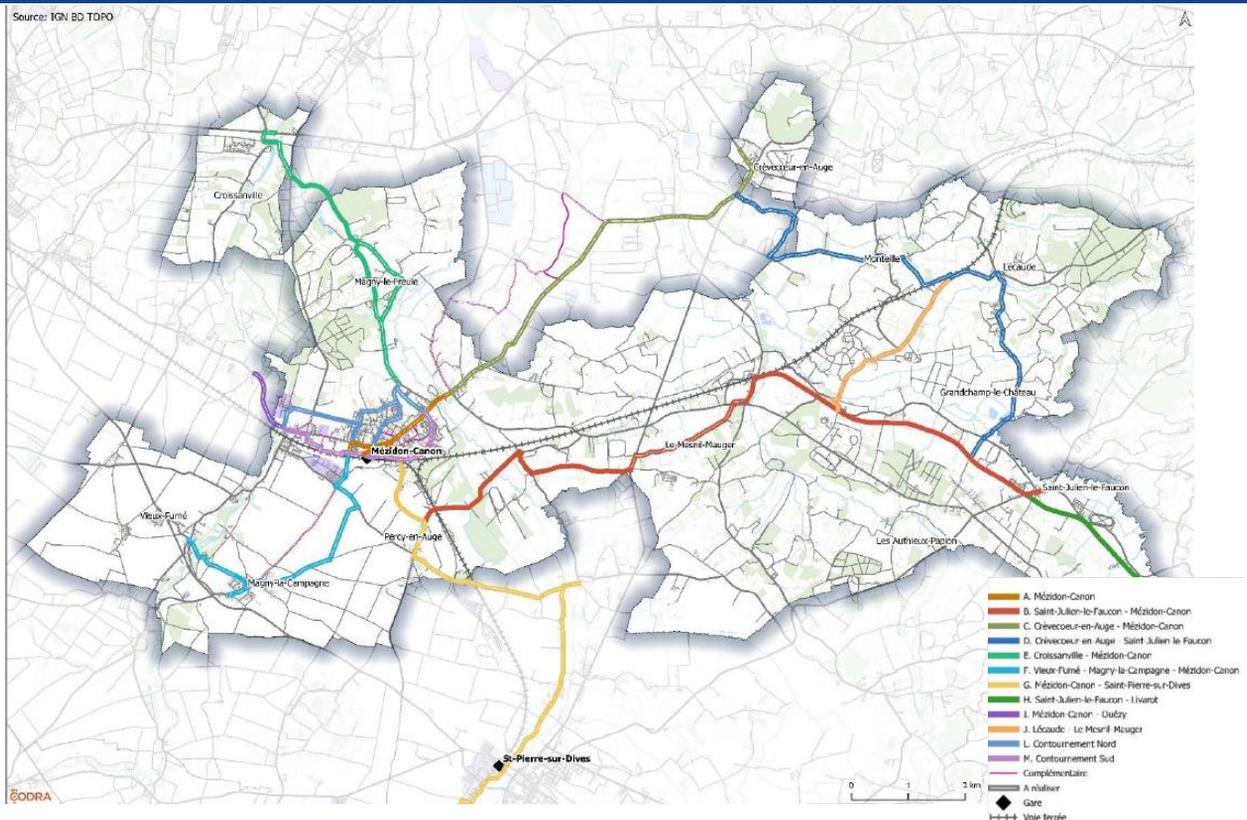
L'OPAH-RU se matérialise par des conseils techniques et des subventions accordées aux propriétaires. Une enveloppe de plus de 2,7 millions € sur 5 ans a été fixée, dont 255 000€ de participation pour Livarot-Pays d'Auge et 262 250€ pour Saint-Pierre-en-Auge. Grâce à ces aides, les collectivités visent la rénovation ou l'adaptation d'environ 300 logements.

Quels projets sont concernés ? Les travaux de rénovation énergétique, les travaux de ravalement de façade, l'adaptation des logements, les travaux de sécurité et de sortie d'insalubrité des logements ainsi que la remise sur le marché de logements vacants.



L'Agglomération Lisieux Normandie travaille en collaboration avec l'agence SOLIHA (acteur associatif national de l'habitat privé). Des permanences (sur rdv) sont organisées dans chacune des communes pour aider les particuliers à constituer leur dossier de demande de subventions. Le service Habitat de l'Agglomération est joignable au 02.31.48.18.24 pour plus d'informations.

Pour les habitations hors centres-bourgs, il est également possible de se faire accompagner grâce au Programme d'Intérêt Général (PIG) pour l'amélioration de l'habitat du Calvados. Ce dispositif gratuit aide financièrement et techniquement les propriétaires (bailleurs ou occupants) dans leurs travaux d'économie d'énergie ou d'adaptation. Des informations plus détaillées sont disponibles sur le site www.calvados.fr ou au 09.82.81.63.80.



Le 3 octobre 2023, les élus de Mézidon Vallée d'Auge ont approuvé le schéma directeur des mobilités actives et durables. Ce document acte la stratégie mobilité pour développer le vélo et reconnecter les communes déléguées entre elles autrement que par l'usage de la voiture individuelle. Il est issu d'un travail commun entre les élus, les habitants, les partenaires publics tels que le Département du Calvados ou la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie et le bureau d'étude CODRA. A la suite d'une phase de diagnostic, où une enquête publique a été menée pour faire remonter les habitudes de déplacement de la population et les freins à l'utilisation du vélo au quotidien, des propositions d'itinéraires cyclables ont été travaillés et traduits, en actions concrètes et opérationnelles. La ville a donc aujourd'hui sa ligne directrice pour les 15 ans à venir pour développer davantage la pratique du vélo sur le territoire de manière sécurisée. Cette ambition se traduit à travers 12 itinéraires. L'aménagement de ces parcours sera réalisé progressivement. La première liaison concernera la connexion entre Magny-la-campagne et Mézidon-Canon. Des stationnements vélos seront également installés dans les communes déléguées. Ce schéma directeur a fait l'objet d'un financement de la part du programme AVELO2 et de la Banque des Territoires.



Chiffres clés

8



Temps de concertation réalisés en 2023 avec la population

7



Partenaires publics financeurs actifs pour la réalisation des projets Petites Villes de Demain

5



Projets pour l'amélioration des espaces publics en cœurs de bourgs

Un accompagnement



Petites villes *de demain*

Plus d'informations sur notre site internet :



www.lisieux-normandie.fr



Chambres
de
Métiers
et de l'
Artisanat

